



IJSS versée sur le compte de mon ex-femme

Par **omagico2904**, le **27/01/2020** à **20:01**

Bonjour,

je suis divorcé depuis plusieurs années et lors du divorce je me suis désolidarisé des comptes que je possédais avec mon ex-femme.

N'ayant pas été malade et n'ayant rien reçu de la CPAM depuis ce divorce, j'ai omis de changer mes coordonnées bancaires auprès de cet organisme.

Cependant j'ai été en arrêt maladie en ce début d'année et la CPAM a versé mes IJSS sur le compte dont elle avait les coordonnées bancaires, c'est à dire le compte que je possédais avec mon ex-femme et qui n'est désormais qu'à elle (info que je tiens oralement de la conseillère au guichet de la CPAM de ma ville).

J'ai donc contacté mon ex-femme pour lui demander la restitution de l'argent, environ 700€, mais elle nie avoir reçu quoi que ce soit, me disant qu'elle n'utilise plus ce compte depuis des années. D'après elle, elle est même allée à la Caisse d'Epargne pour vérifier et aucune somme n'aurait été versée sur le compte que nous avions en commun à l'époque.

Quels sont mes recours pour récupérer ces 700e ? Sachant que la Caisse d'Epargne ne souhaite me donner aucune information, le compte bancaire n'étant plus à moi.

J'espère avoir été clair, si quelqu'un souhaite m'aider mais manque d'infos, je vous les communiquerai avec plaisir.

Cordialement,